



LE TAPA-SABLLIA

Bulletin d'information de la Commune d'Yvonand | 26e année | N° 04 | Août 2019



Prendre ses propres emballages pour les courses est un moyen de diminuer ses déchets. © Y. Rod

Dans ce numéro :

Conseil communal	2
Informations officielles	2-9
Agenda 21	10
Mingard SA fête ses 30 ans	13
5ème tournoi du mixte de badminton	15

Le paradoxe du déchet

En 2018, chaque habitant de notre pays aura produit un peu plus de 700 kg de déchets. Mais paradoxalement, nous figurons parmi les bons élèves en termes de recyclage. Albert Jaquart disait que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

La sensibilisation passe par plusieurs chemins. C'est évidemment par l'éducation. Là, l'école et les enseignants jouent un rôle majeur.

Mais c'est aussi par l'exemple et l'initiative des commerçants et de leurs clients que, petit à petit, s'enclenchera un cercle vertueux.

Par exemple, prendre ses propres emballages pour aller faire ses courses, devrait aujourd'hui devenir une habitude.

Lançons-nous !

Y. Rod

Conseil communal

Le Conseil communal s'est réuni le 21 juin 2019 où il a traité les objets suivants:

Préavis acceptés:

Préavis 2019/02 – Rapport de gestion de la Municipalité pour 2018.

Préavis 2019/03 – Rapport financier de la Municipalité pour 2018.

Date des prochains Conseils au Forum du Collège de Brit

2 septembre 2019	20h00
7 octobre 2019	20h00
11 novembre 2019	20h00
9 décembre 2019	20h00
27 janvier 2020	20h00
16 mars 2020	20h00
27 avril 2020	20h00
19 juin 2020	19h00
Lieu à définir	

Retrouvez les préavis sur le site de la commune: www.yvonand.ch

Consulter la composition des commissions permanentes sur www.yvonand.ch/conseil

Commissions pour 2019-2020

Bureau

Charles Wernuss, PLR, président
Iwan Burri, UDC, vice-président
Nicole Bachmann, PLR, secrétaire

Scrutateurs 1^{er} bureau

Florian Breguet, PS
Rainier Lantz, UDC

Scrutateurs 2^e bureau

Christiane Brügger, PLR
Isidro Calvet, PS

Commission de gestion

Christian Aubert, PLR
Jean-Pierre Chapuisod, PLR
Anne-Sophie Betschart, PS
Marc Jehouda, PS
Nicolas Liechti, PS
Bernadette Steiner, UDC
Thierry Steiner, UDC

Suppléants :

Hanspeter Tschaeni, PLR
Isidro Calvet, PS
Ariane Bottarini, UDC

Charles Wernuss Nouveau président du Conseil communal



Dès le 1^{er} juillet 2019, le Conseil communal a changé de président. Selon un tournus bien établi, c'est le PLR Charles Wernuss qui succède au socialiste Gaël Bornet. Iwan Burri, membre de l'UDC, a été élu quant à lui à la vice-présidence. Trois questions à M. Wernuss.

Quel est votre parcours politique ?

Cela fait une dizaine d'années que je suis conseiller communal à Yvonand, au sein du Parti libéral radical (PLR). Je préside la commission de naturalisation et assure la suppléance au sein de la commission des finances.

Auparavant, j'ai siégé 8 ans, de 1986 à 1994, au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, notamment au sein de la commission des finances.

A côté de ces mandats, je préside la section PLR d'Yvonand et suis vice-président de l'arrondissement Jura-Nord vaudois.

Quels sont vos objectifs ?

Fort de la maxime lancée par Mme Claudine Wyssa, présidente de l'Union des Communes vaudoise en ouverture de sa dernière session annuelle «C'est au niveau communal, avec des actions concrètes, mêmes modestes, que nous pouvons petit à petit changer le cours des choses».

Mais il s'agit surtout de m'assurer que les débats se déroulent dans un climat serein

et ouvert. Je le ferai avec neutralité et au plus proche de ma conscience. Au travers de cette fonction, je me réjouis également de pouvoir mieux connaître le tissu associatif local.

Quels sont les projets qui vont occuper le Conseil ?

Après un printemps relativement calme, l'automne devrait être plus chargé. La Municipalité prévoit de déposer un certain nombre de préavis, dont celui concernant l'avenir de la station d'épuration (STEP).

Ce qui est sûr par contre, c'est le calendrier électoral qui sera bien rempli : en septembre aura lieu une élection complémentaire à la Municipalité, suite à la démission d'Olivier David ; puis ce sera le tour des élections fédérales, le 20 octobre, suivies d'un 2^e tour en novembre pour le Conseil aux Etats. A cela s'ajoutent deux votations fédérales... Bref, le bureau du Conseil ne va pas chômer !

Y. Rod

Yvonand reçoit une récompense pour la collecte des vêtements usagés !

Notre commune est championne toute catégorie pour la récupération des vêtements usagés. En 2018 ce n'est pas moins de 35'555 Kg de vêtements qui ont été récoltés sur le territoire communal, soit environ 10 kg par habitant.

Ces collectes représentent une économie d'émission de Co2 de 1'102 kg grâce au tri et à la récupération de ces textiles qui sont ensuite remaniés par l'entreprise Texaid.

Nous remercions l'ensemble de la population d'Yvonand pour sa contribution au recyclage des vêtements usagés !

TEXAID FOR CLIMATE CERTIFICAT

TEXAID accordé en collaboration avec Swiss Climate de la **Commune d'Yvonand**
Le certificat :



OR
supported by
Swiss Climate

Volume de vêtements usagés collectés en 2018 :	35'555 kilogrammes
Économie d'émission de CO ₂ en 2018 : (en comparaison avec 2013)	1'102 kilogrammes

TEXAID assure la collecte, le tri et la récupération écologique des textiles. Qu'ils soient à nouveau portés ou transformés en chiffons de nettoyage ou en matériaux isolants, les vêtements usagés recirculent dans le cycle textile. Ainsi, de précieuses ressources peuvent être économisées et l'impact environnemental peut être sensiblement réduit.

Philippe Stöckli, directeur

Mathias Bürgi, directeur

TEXAID

Schaffdorf, mai 2019

SWISS CLIMATE

La pollution lumineuse

Qu'est-ce que la pollution lumineuse ?

La pollution lumineuse est un excès nocturne de production lumineuse en milieu ouvert, d'origine humaine, conduisant à dégrader la perception de l'environnement.

Chez les humains, la pollution lumineuse est suspectée de dérégler l'horloge biologique, d'altérer le système hormonal, qui a besoin de 5 à 6 heures d'obscurité pour bien fonctionner, et la sécrétion de mélatonine, hormone qui affecte le sommeil, la reproduction, le vieillissement.

Concernant les animaux, la pollution lumineuse peut également affecter leurs rythmes biologiques, leurs activités nocturnes ou leurs migrations. En plus, elle réduit la visibilité du ciel nocturne, et sur le plan économique, conduit à une dépense inutile quand la lumière est dirigée vers le ciel.

La généralisation de la lumière électrique est considérée comme l'un des progrès majeurs du 20^{ème} siècle. Toute-

fois, une surabondance de lumière artificielle peut avoir des conséquences négatives sur le paysage nocturne, la diversité des espèces et l'être humain. La Confédération souhaite ainsi s'engager pour une limitation des émissions lumineuses superflues dans l'environnement.

Les émissions lumineuses ont augmenté de 70 % en vingt ans.

La lumière artificielle dans l'environnement est comme une nouvelle pollution qui doit être limitée. Cantons, communes et organismes de normalisation ont déjà commencé à agir. L'OFEV a en outre publié des recommandations pour la prévention des émissions lumineuses qui rassemblent les principes applicables à la technique et à l'aménagement du territoire.

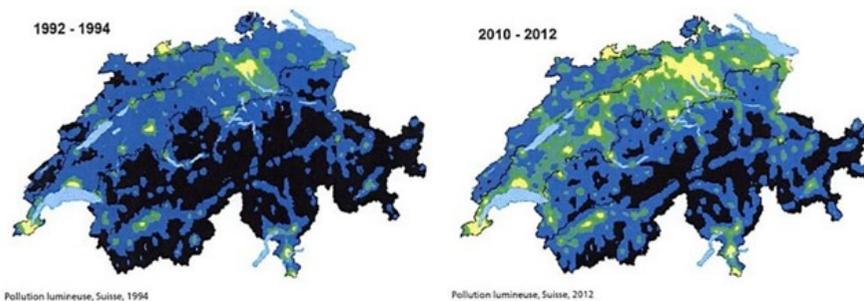
Lors du dernier conseil, une motion pour une diminution de l'éclairage nocturne dans la Commune d'Yvonand a été déposée et demande à la Municipalité de se pencher sur ce sujet.

De ce fait, votre avis nous intéresse beaucoup. Nous avons mis sur pied un sondage en ligne pour savoir si vous êtes favorables à ce qu'on éteigne une partie du village de 23h00 à 05h00, si vous êtes sensible également à la pollution lumineuse.

Le résultat du sondage vous sera communiqué lors de notre prochaine édition du Tapa-Sabllia.

G. David

Evolution de l'obscurité nocturne entre 1994 et 2012 selon l'OFEV



Répondez à notre sondage en ligne !

Donner votre avis sur le thème de la pollution lumineuse, via le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/CQgXR2Q>

Rencontre avec la Commune de Rovray

Le 6 juin 2019, la Municipalité d'Yvonand a eu le plaisir d'accueillir les autorités de Rovray. Les invités ont été conviés à un apéritif dans les nouveaux locaux de la capitainerie, suivi d'un repas sur le thème des poissons de notre lac. Ces échanges entre voisins sont importants et favorisent des rapports cordiaux entre communes. Ils permettent de discuter également des projets ou thématiques actuelles qui touchent nos deux communes.

De gauche à droite : Guy-Daniel Beney, Sylvain Etter, Yvan Leuppi (Rovray), Sabine Gallandat (Rovray), Olivier Gudat (Rovray), Emmanuelle Bigot, Vincent Despland (Rovray), Stéphane Raymondaz (Rovray), Romano Dalla Piazza, Philippe Moser, Gabriel David, Olivier David



Nouvelles mesures de circulation en vigueur

La Municipalité rappelle les mesures de circulation mises en place récemment :

Avenue des Pins : mise en sens unique avec accès autorisé par La Grève (côté Ouest) et sortie par le chemin de la Plage (côté Est). Cette mesure a été légalisée en tant que phase de test jusqu'au 15 septembre 2019.



Sens obligatoire côté Ouest
(accès depuis la Grève)



Interdiction de circuler côté Est
(cycles exceptés)

Cette même mesure comprend aussi une circulation interdite aux véhicules à moteur dans toute la zone des **Goilles** (riverains exceptés) ainsi que sur le **chemin de la Plage** (riverains, clientèle camping & restaurant La Menthue exceptés).



Les Goilles
Circulation interdite aux véhicules à moteur
(riverains exceptés)



Chemin de la Plage
Circulation interdite aux véhicules à moteur
(riverains, clientèle camping et restaurant la Menthue exceptés)

Les accès au Restaurant Le Colvert, à l'Ecole de voile Les Vikings, au Port et aux plages s'effectuent donc obligatoirement depuis la Grève. Nous vous rappelons que les macarons de stationnement pour le parking du Port ne sont valables que sur celui-ci. En cas de stationnement sur l'avenue des Pins, vous devez vous acquitter des frais de stationnement en vigueur.

Rappel sur le stationnement dans toute la zone de l'avenue des Pins :

- Payant de 08h00 à 18h00 les samedis et dimanches + jours fériés (jusqu'au 15 septembre 2019).
- Tarifs : CHF 1.- / heure, forfait CHF 5.- / journée.
- Gratuit du lundi au vendredi.

Moyens de paiement :

1. **Par votre Smartphone** : applications Parkingpay et TWINT sur l'ensemble de la zone (QR Code sur les panneaux installés tout au long de la zone)
2. **Par monnaie uniquement (pas de billets et pas de cartes de crédit) :**
 - Par l'unique horodateur placé à l'entrée de la zone, accessible par le parking de la forêt (derrière Le Colvert). Attention : obligation d'introduire l'immatriculation du véhicule (VD xxxxxx)
 - Par le paiement aux agents de sécurité situés à l'entrée de la zone

Rue Hélène Correvon : mise en sens unique du secteur sur 40 mètres entre la Grand'Rue et la rue du Marais. Accès autorisé uniquement depuis la Grand'Rue.



Sens obligatoire



Sens interdit (cycles exceptés)

Rue de la Tannerie : modification de la priorité. Perte de priorité de la rue de la Tannerie au débouché sur l'avenue de la Gare du fait de la création d'un trottoir traversant. L'avenue de la Gare est devenue prioritaire.



Perte de priorité de la rue de la Tannerie



Avenue de la Gare prioritaire

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration dans la bonne marche de ces mesures.

La Municipalité

Parking du collège en Brit

L'augmentation du nombre d'élèves, donc du nombre d'enseignants et de parents pratiquant la dépose-minute, nous ont incité à prendre des mesures qui entreront en vigueur dès cet automne.

Ainsi, le parking sera mis à ban et réservé aux détenteurs d'un macaron payant de 7h00 à 17h00.

Quelques places avec utilisation du disque bleu seront réservées aux visiteurs. De la même façon, le parking au bout d'Oche-Bertoud verra sa durée d'utilisation limitée à 1h30 maximum.

Il faut ici préciser que 20 à 30 véhicules pratiquent la dépose-minute, malgré les transports gratuits offerts par la collectivité et sur 700 élèves que compte l'établissement.

En outre, certains véhicules utilisent la zone de dépose-minute comme zone de stationnement, ce qui est interdit.

Leurs manœuvres dans un temps restreint et au plus fort de la fréquentation du site est en revanche très problématique, voire dangereuse.

Les places mises à ban (places jaunes) ne seront plus accessibles sous peine de dénonciation pénale.

Ces mesures devraient limiter aussi l'utilisation abusive du parking en Brit.

La Municipalité



Dès le 1er juillet 2019, interdiction d'utiliser des grills jetables sur l'ensemble du territoire communal

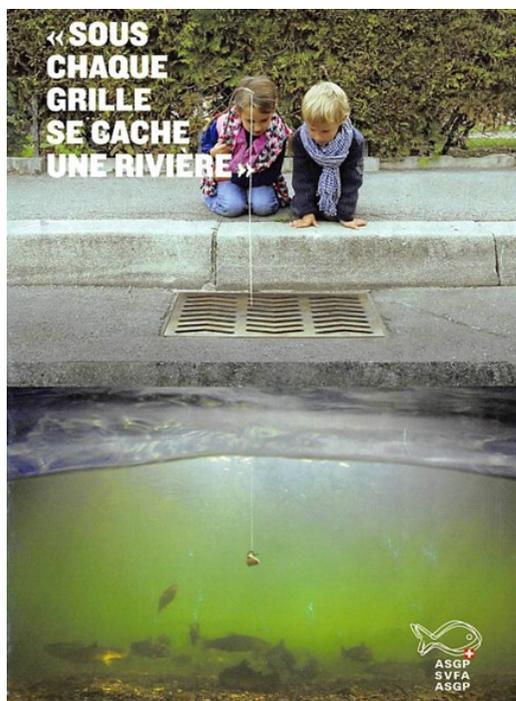
La Municipalité, dans sa séance du 1er juillet 2019, a pris la décision d'interdire l'utilisation des grills jetables sur l'ensemble du territoire communal.

En effet, au vu de la pollution que ceux-ci engendrent, notre Autorité souhaite désormais que seuls les foyers installés sur la plage ou les grills personnels soient utilisés.

Cette décision est affichée au pilier public, par extrait du procès-verbal de la Municipalité.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous souhaitons un bel été !

La Municipalité

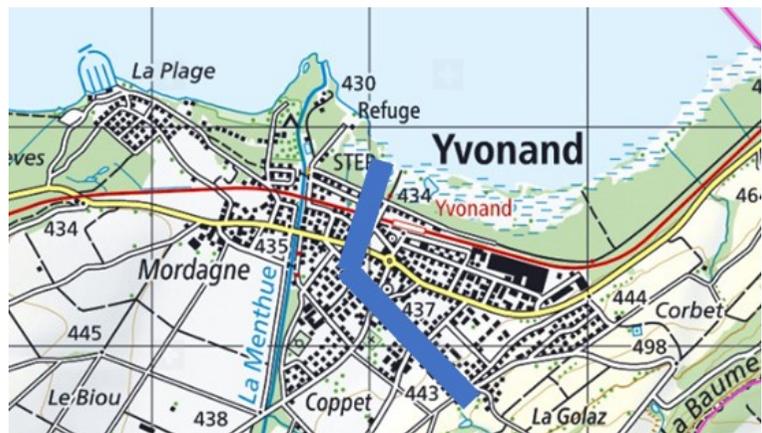


Sous chaque grille se cache une rivière...

Où se cache le ruisseau de la Golaz ? Il longe la route de Rovray, bifurque à droite, traverse la Grand-Rue, la rue des Rosiers, la Rue du Lac pour se jeter dans les roseaux.

Pensez-y ! Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et il faut 2 ans pour qu'il se décompose.

G. David



Escaliers du Temple

Comme prévu, les travaux se sont déroulés au mois de mai 2019. L'opération de sciage, meulage a duré une semaine, un travail pénible et délicat et qui a permis d'accueillir les nouvelles semelles des marches. Pas moins de 2.5 tonne de pierre de la Molière ont ainsi été mises en place pour un escalier rénové dont nous l'espérons, les générations futures pourront également profiter.

E. Bigot



Travaux de la salle polyvalente

Le gros des travaux devait prendre fin en juin selon un planning sans anicroches. Jusqu'à fin mars, les délais étaient largement tenus malgré la complexité cette rénovation dans une salle polyvalente restée ouverte au public. Dès le 4 avril, des records de neige en plaine ont été enregistrés et Yvonand n'a pas été épargné. Les travaux ont donc dû être stoppés pendant plusieurs jours. Au mois de mai, surprise, la neige est de retour établissant un nouveau record de neige au mois de mai depuis le début des mesures de météo-suisse.

A nouveau, le chantier est ralenti. La météo instable et capricieuse qui a prévalu ensuite n'a pas permis de travailler au rythme prévu, des bourrasques et orages pouvant rendre les opérations en toiture dangereuses. D'un extrême à l'autre, au mois de juin le plan canicule est déclenché modifiant lui aussi le rythme des travaux. Dans cet intervalle, la coordination du chantier s'est complexifiée pour tous, car les commandes et livraisons des matériaux ont du être décalées en chaîne, le

personnel affecté à d'autres chantiers intérieurs n'a pas pu être libéré rapidement.

Ainsi, le gros des rénovations a pris 4 semaines de retard. Les finitions planifiées en août (ferblanterie, raccords divers) ne devraient pas être achevées à l'heure où vous lirez ces lignes. La réception des travaux est pour l'instant prévue en septembre.

Par ailleurs, en raison du manque criant de locaux affectés à la pratique du sport scolaire, la salle polyvalente sera utilisée par les écoles tous les lundis et mardis après-midis dès la rentrée.

Quelques adaptations devront être faites pour permettre la pratique du sport par les élèves dans les moins mauvaises conditions, ainsi, par exemple, la rénovation des douches est planifiée pour la fin de l'été.



E. Bigot

Balade

D'Yvonand à Cheyres en passant par le bord du lac



La réserve de la Grande Cariçaie se trouve à cheval sur les cantons de Vaud et de Fribourg, plus particulièrement sur notre commune et celle de Cheyres. Afin de découvrir une partie de la réserve naturelle, je vous propose dans cette édition de partir en direction de la commune voisine, par le bord du lac.

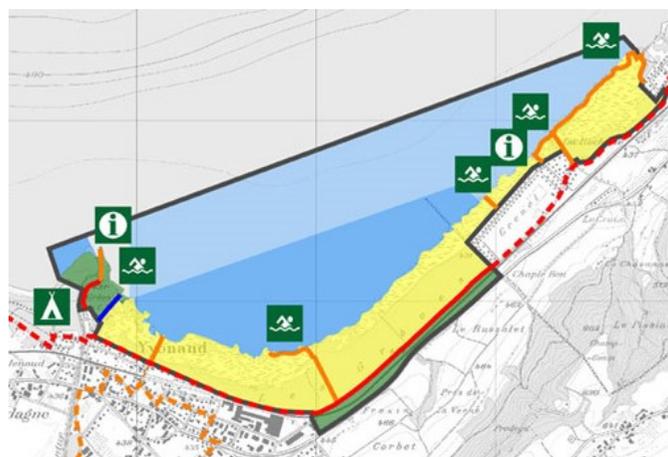
Pour ce faire, emprunter le chemin des Colons en direction de Cheyres, longez le chemin gravillonné à travers la forêt jusqu'à déboucher au début du village voisin.

Une fois à l'orée de la forêt à Cheyres, partez sur votre gauche sur la route de Crevel, puis à droite toujours sur cette route et arrivez au bout du chemin, un petit sentier partira dans la forêt, sur votre gauche, en direction du lac. Empruntez ce chemin et vous découvrirez les pontons de bois qui surplombent les eaux très claires de la réserve naturelle !

Ces pontons vous mèneront jusqu'au restaurant la Sarcelle à Cheyres et vous pourrez ensuite soit revenir en sens inverse ou prendre la direction de la Gare pour revenir ensuite sur Yvonand. A faire à pieds, accessible à tous.

C. Sutterlet

Durée aller et retour : 2h / Environ 10 km aller et retour



Mobility - voitures en libre service

La gare d'Yvonand devrait faire peau neuve au printemps 2020. La Municipalité étudie toutes les possibilités pour améliorer le confort des utilisateurs de transports publics. Un projet de quai d'embarquement des passagers pour Car Postal sera réalisé de manière conjointe au projet des CFF. Un projet pour simplifier l'accès des cars à ce nouveau quai est de plus à l'étude.

Deux nouveaux abris vélo seront réalisés à la place du bâtiment annexe, avec l'intérêt d'être en connexion directe avec le quai CFF sans devoir traverser la route. L'abri actuel sera démantelé à la faveur de nouvelles places de parcs dans le prolongement de celles déjà utilisées aujourd'hui.

Dans le cadre de cette mutation, la Municipalité souhaite évaluer l'intérêt de se lancer dans un projet de voiture partagée par contrat Mobility-Flex. Un précédent sondage a suscité 12 retours favorables avec une préférence pour un véhicule de type « Economy » et « Combi ». La Municipalité remercie les personnes intéressées. Mais malheureusement cela n'est pas suffisant pour évaluer l'attrait de ce projet au sein de la

population d'Yvonand. Car plus un véhicule partagé est utilisé plus le prix de location pour la commune est bas. C'est la raison pour laquelle nous vous donnons plus d'information sur les choix de véhicules et la possibilité de répondre à un sondage en ligne.

Comment cela marche et qui peut en profiter ?

La commune paie un forfait annuel par véhicule partagé. Elle récupère 75% des chiffres d'affaires des trajets de tous les clients Mobilty. La commune met à disposition la place de stationnement à la gare d'Yvonand, qui représente le point le plus central du village.

Mobility met le système de partage à disposition, nettoie et entretient le véhicule, assure les services du véhicule et couvre l'ensemble des assurances, gère les sinistres et marque l'emplacement de la place.

Pour vous c'est peut-être l'occasion de renoncer à un 2^{ème} véhicule et de faire d'importantes économies.

Pour la commune ce serait l'occasion de donner un signal fort en matière de mo-

bilité et surtout dans le cadre d'une gare refaite à neuf.

Alors répondez nombreux au sondage en ligne ci-dessous, cela ne vous prendra qu'une minute. Si les retours sont nombreux, la Municipalité sera prête à présenter une demande de crédit pour l'achat d'un ou pourquoi pas de 2 véhicules au conseil communal.

R. Dalla Piazza



Répondez à notre sondage en ligne !

Donner votre avis sur le service Mobility, via le lien suivant :

<https://fr.surveymonkey.com/r/WVYZWCZ>

Le service Conciergerie, à vélo !

Depuis le début de l'été, la conciergerie est équipée d'un nouveau véhicule de travail qui répond aux besoins en matière de mobilité du service. Un vélo électrique performant attelé à une remorque à la fois légère et spacieuse, font désormais partie de



la flotte communale. La majeure partie des distances à parcourir dans le village est inférieure à 1 km par tronçon, la pression sur les places de parcs et les défis environnementaux auxquels notre commune doit faire face ont été les moteurs de cette réflexion.

Plusieurs communes ont déjà évolué vers des modes de déplacements doux pour le plus grand bien de tous : réduction drastique d'émissions de CO₂, coûts de maintenance réduits, possibilité d'accéder au plus près du poste de travail permettant un gain de temps appréciable.

Avec l'offre de vélo cargo proposée par la commune (Tapasabllia N°3-2019) et ce nouveau moyen de locomotion pour la conciergerie, Yvonand fait la part belle à la petite reine. Nous invitons la population à faire bon accueil aux employés communaux à vélo !

E. Bigot

Informations sur le vélo cargo et comment le réserver sur la page suivante !

Le vélo-cargo électrique à Yvonand

« Carvelo2go » est un réseau de partage de vélos-cargos électriques présent dans plusieurs localités. Cette offre est à l'initiative de l'Académie de la mobilité SA du TCS et le fonds de soutien Engagement Migros. Carvelo2go fonctionne de manière similaire au partage de voitures Mobility: vous pouvez louer un vélo-cargo électrique au tarif horaire chez un « hôte ».

A Yvonand, le vélo est stationné à l'Hôtel de la Gare, au centre du village.

Grâce à carvelo2go vous pouvez effectuer simplement et de manière spontanée vos transports en vélo-électrique sans en posséder un. Pour louer un vélo, il suffit de vous enregistrer en ligne.

Informations et réservation
www.carvelo2go.ch

Code de rabais à insérer lors de votre réservation, pour une 1^{ère} utilisation gratuite (CHF 10.-, soit pour une location de 2 heures) :

2420-4477-6754-7237



MOYEN DE TRANSPORT EFFICACE

Avec nos vélos-cargos électriques vous pouvez transporter jusqu'à 100 kg sur une distance de 50 à 60 km.



RÉDUIT LES COÛTS DE MOBILITÉ

Avec carvelo2go vous profitez d'une offre qui protège l'environnement et ménage votre portemonnaie.



POUR LE PLAISIR ET LA SANTÉ

La conduite d'un vélo-cargo électrique est facile, plaisante et vous maintient en forme.



DE PORTE À PORTE SANS ÉMISSIONS

Le vélo-cargo vous amène directement devant votre porte sans problème de bouchon, ni de stationnement.

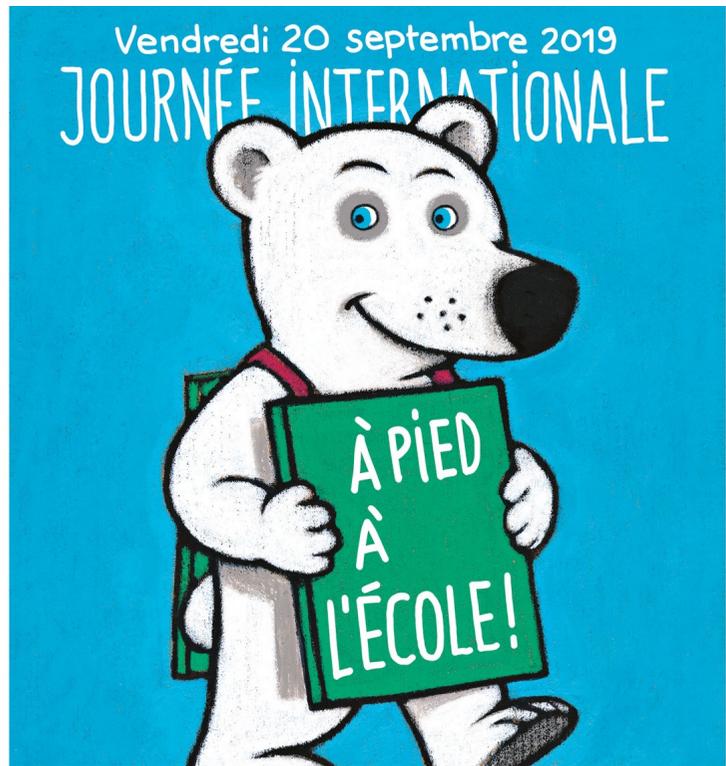


LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, la Municipalité est entrain de vous concocter un programme riche en animations, pour la journée « Mobilité à Yvonand ! » De 14h00 à 19h00, vous aurez l'occasion de découvrir :

- Stand de la Gendarmerie et ses partenaires
- Exposition et test de vélos électriques
- Récolte de vos anciens vélos pour l'association Velafrica www.velafrica.ch
- Contrôle de sécurité des vélos
- Distribution d'accessoires de sécurité vélo
- Concours pour écoliers
- Vente de matériel de sécurité vélo
- Divers stands liés à la mobilité, animation et food-truck

SAVE THE DATE
Participez à notre journée spéciale « Mobilité »
le mercredi 18 septembre 2019
de 14h00 à 19h00
Place de jeux du Collège En Brit



Les lignes de Pedibus mènent la marche et fêtent joyeusement leur vingt ans. Parents, grands-parents, enseignants, responsables politiques, rejoignez-les! Et ensemble, formez de grands cortèges qui célèbrent la marche à pied et ses bienfaits.

Une belle occasion de mettre en point toutes les initiatives originales et créatives, comme le Pedibus et le Vélobus, qui renforcent la sécurité des écoliers.

2019 est aussi l'année des grandes marches pour le climat. Symbole du réchauffement climatique et signe de ralliement: un ours blanc dessiné par Tom Tirabosco a été offert aux écoliers de Suisse romande et du Tessin. Il nous rappelle qu'à défaut de sauver la planète, il est possible de modifier ses habitudes et de s'engager avec d'autres pour que le changement se fasse sentir...

Aller à pied, est un bon début!



Pour une mobilité d'avenir **ate**
 Association transports et environnement
 Bureau romand de l'ATE
 022 734 70 44 | 079 138 18 53
paola.nagel-petrucci@ate.ch
www.journee-a-pied.ch



Agenda 21

Changement de climat, tout le monde en parle. Et moi que puis-je faire pour améliorer la situation ?

En synergie avec les grandes questions qui nous préoccupent tous et sous l'impulsion de quelques personnes du village, la Municipalité propose une soirée consacrée au climat. Nous vous invitons à participer à une réunion pour réfléchir, échanger des expériences et s'encourager à prendre une part active à la préservation du climat,

**le mardi 8 octobre à 20h
au forum du collège en Brit**

Nous aurons le plaisir d'accueillir Alizé de la Harpe qui animera cette soirée principalement axée sur ce que chacun peut ou

pourrait faire pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Mme de la Harpe, en tant qu'incitatrice au changement, a pu être vue par de nombreux téléspectateurs dans la première série d'émissions « Une seule Planète » de la RTS (projetée en janvier 2019). Elle bénéficie d'une formation universitaire en sciences de l'environnement et de la durabilité.

Après une brève introduction, qui permettra de situer le problème, rappeler quelques données de base et fournir des pistes de solutions, un temps d'échange et de réflexion est prévu pour évoquer ce qui est possible et envisageable à l'éche-

lon individuel et collectif.

Le verre de l'amitié offert par la Municipalité clôturera la soirée. Bienvenue à chacun !

Votre inscription, pas obligatoire, nous permettra de vous accueillir dans de bonnes conditions.

Agenda 21
Suzanne Laufer Remache
076 386 12 37
suzanne.remache@infomaniak.ch

Partager plutôt que consommer avec Pumpipumpe

*Proposer à nos voisins nos objets et optimiser leur usage.
Favoriser les relations de voisinage.*

Combien de fois utilise-t-on sa perceuse ? J'aimerais une table de ping-pong pour un week-end.

La commune met à votre disposition des autocollants où figurent les objets que nous pouvons prêter à nos voisins. Ensuite, on colle ces autocollants sur notre boîte aux lettres.

En favorisant les échanges, nous limitons l'achat d'objets utilisés rarement ainsi qu'un réseau de voisinage.

Pumpipumpe est une association à but non lucratif, créée en 2014. Sur le site www.pumpipumpe.ch, nous pouvons trouver toutes les boîtes aux lettres en Suisse qui ont des autocollants et y ajouter la nôtre. Plus nous serons nombreux, mieux ce sera pour tout le monde !



Bienvenue aux hirondelles

Grâce au groupe de travail Agenda 21, dont Monsieur Gilles Vivian à la tête pour cet ouvrage, les hirondelles peuvent s'établir dans un lieu propice pour se reproduire.

Monsieur Vivian a dessiné les plans et la girouette est sa création. Durant plusieurs samedis, les membres du groupe de travail se sont réunis pour construire cette tour grâce au soutien financier de la commune. Début juin, les employés communaux ont planté un poteau de récupération puis ont mis un échafaudage à disposition du groupe pour fixer la couverture et les nids. Si vous ne l'avez pas encore repérée, elle est située derrière le cimetière. Allez la voir ça vaut le coup d'œil !





Notre classe, la 9VG22, a fait un projet avec notre enseignant principal M. Nicolas Diaz et notre accompagnante Mme Cinzia Sigg.

Nous avons pu en apprendre davantage sur le littering, nous verrons ce que cela veut dire plus tard.

Avec notre classe, nous avons donc réalisé différents travaux sur cette thématique et sur l'écologie en général.

Le littering, qu'est ce que c'est ?

C'est tout simplement le fait de jeter ses déchets par terre, de les abandonner. Cela pose problème bien évidemment à cause de la pollution. De plus, une fois le déchet jeté, le vent et l'eau peuvent le déplacer sur de grandes distances.

Comment l'éviter ?

Vous pouvez déjà tout simplement jeter vos déchets dans des poubelles. Vous pouvez également ramasser les déchets des autres lorsque vous en croisez et utiliser le plus possible des objets réutilisables comme des gourdes.

Nous sommes allés ramasser des déchets dehors juste à côté de notre école. Nous sommes sortis à peine 20 minutes et nous avons ramassé tellement de déchets que nous ne pouvions pas tous les mettre sur une table comme vous pouvez le voir sur la photo qui suit. C'est horrible de voir tous ces déchets les uns à côté des autres et de penser qu'ils étaient abandonnés aux alentours de l'école et sur les bords de la rivière.

Les déchets les plus retrouvés dans ce cas ont été évidemment les mégots de cigarettes, les emballages de récréations et des bouteilles de PET.



Déchets récoltés aux abords de l'école en moins de 20min.



Vous pouvez voir sur cette photo quelques élèves de notre classe qui travaillent sur leur projet dans notre salle d'informatique.

Protégeons notre planète !

Nous avons organisé également une présentation dans notre forum (salle de conférence de notre école) et avons invité des élèves plus jeunes afin qu'ils comprennent ce qu'est le littering et comment l'éviter.

Voici nos différents projets en détail :

Le groupe de Laura et Céline a fait des dessins qui ont été présentés au forum. Ceux-ci avaient pour objectif de faire réaliser que la Terre est plus jolie quand elle est propre et qu'il est plus agréable d'être dans un environnement propre.



Ici, il y a deux élèves qui dessinent des affiches de sensibilisation.

Le groupe de Malik, Alex, Aline et Clara ont dessiné des emojis qui représentent les différentes manières de trier les déchets afin de les coller sur des poubelles et ainsi en faire des poubelles de tri. Ils ont ensuite accompagné des élèves plus jeunes pour aller ramasser des déchets aux alentours de l'école. Et ainsi ils ont pu se rendre compte par eux-mêmes de la problématique.

Le groupe de Mahé, Thibault et Jérémy ont fait une présentation du *trash tag challenge*. Ce concours consiste à sortir avec des sacs poubelles et à ramasser le plus de déchets possibles dans un endroit donné. Une photo « avant / après » accompagne généralement ce challenge et permet de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie par la personne qui a relevé le défi.

Celui de Jarno, Quentin, Edgar et Léo ont fait un keynote sur le littering. Ils expliquent ce que c'est et comment nous pouvons modifier nos mauvaises habitudes.

Finalement, celui de Kerrin, Ivy et Marceline ont fait des nuages sur un panneau qui expliquent ce que nous faisons actuellement de bien pour notre planète et ce que nous faisons de mauvais. Des nuages orageux symbolisent un geste négatif alors que des nuages blancs représentent des gestes positifs.

Damien et Sacha pour la 9VG22

Remplacer le nucléaire grâce au photovoltaïque

Conférence de Roger Nordmann, conseiller national

En multipliant la production solaire par 25, la Suisse disposera d'assez d'électricité pour diminuer ses émissions de CO2 de 85 %.

Mais encore faut-il prendre les bonnes décisions politiques et investir. Où sont les principaux enjeux? Quelles sont les difficultés à surmonter? Comment assurer l'approvisionnement en hiver? Quelles stratégies adopter?

Jeudi 3 octobre, 20h
Yvonand

Forum du collège de Brit, entrée libre







Portes ouvertes
30-31 août 2019

Caserne d'Yvonand
Petite Amérique 2

Vendredi 30
18h à 04h

Portes ouvertes
Smoker et grillades
Château gonflable pour enfants
Disco-sirop (disco gratuite pour enfants)
suivi de la SDISCO'Tech
(bal des pompiers gratuit)

Samedi 31
10h à 18h

Portes ouvertes
Dès 13h Baptême de l'air en hélicoptère
Château gonflable pour enfants
Pizza petite restauration






« La Soupe »

Catéchèse-culte de l'enfance 2019-2020

Rencontres organisées pour tous les enfants de 3,4,5 et 6^{ème} année
Par les paroisses catholique et protestante d'Yvonand.

Quand ? Tous les vendredis de 12h à 13h45, du 13 septembre 2019 au 8 mai 2020. (sauf vacances scolaires)

Où ? À la maison de paroisse, Chemine de la Cure 2, 2462 Yvonand

Déroulement : Accueil, soupe et/ou pique-nique, récits bibliques, chants et prières, animations et bricolages.

Monitrices : Solange Ruedin, Claudia Surico, Catherine Baumgartner, Evelyne Evard, Jeanne-Marie Diacon.

Renseignements : auprès des monitrices ou du pasteur Frans Van Binsbergen.

Inscription : Solange Ruedin, 079 502 27 42, solange.ruedin@bluewin.ch



Délais rédactionnels et parutions du Tapa-Sabllia

N° d'octobre 2019	
Délai rédactionnel	15.09.
Parution	15.10.
N° de décembre 2019	
Délai rédactionnel	15.11.
Parution	15.12.

Impressum

Editeur responsable:
Commune d'Yvonand

Comité de rédaction :
E. Bigot, R. Dalla Piazza,
G. David, Y. Rod, C. Sutterlet

Mise en page: C. Sutterlet

Photos (sauf ment.):
Y. Rod, C. Sutterlet

Imprimerie:
Artgraphic Cavin SA, Grandson

Mingard SA: trois anniversaires pour un magasin



30 ans du magasin, 20 ans de partenariat avec la Migros et 10 ans de reprise du commerce, les anniversaires symboliques s'enchaînent pour la famille Mingard. Rencontre avec Philippe, un samedi de courses évidemment.

2019 est une année particulière ?

Oui ! C'est un peu un hasard, mais ces anniversaires seront l'occasion de remercier nos clients avec 3 jours de fêtes et d'actions, du 29 au 31 août.

Comment êtes-vous arrivé ici ?

Je dirai que je ne suis jamais vraiment parti ! (rire) J'ai fait mon apprentissage de boucher, ici, avec Jean-Claude Vuagniaux. J'ai passé ensuite 20 ans au sein de la COOP. C'est au moment de prendre sa retraite que Jean-Claude m'a rappelé pour établir le cahier des charges de son successeur... Cahier des charges auquel je répondais en tout point!

Des Tapas-Sabllias font encore leurs courses « chez Vuagniaux »...

Oui ! Et cela ne me gêne pas ! Je le prends comme une reconnaissance. C'est que la transition s'est bien passée et qu'avec ma femme et mes filles nous avons su conserver

l'âme du magasin. D'ailleurs, c'est un lieu où les habitants se rencontrent et prennent souvent le temps de discuter des affaires du village.

L'esprit «de famille» se ressent aussi au sein du personnel ?

La majorité des 25 employés travaillent ici depuis plus de 10 ans. Certains même depuis 25 ou 30 ans ! Il y a une grande solidarité entre eux, par exemple lorsqu'il faut se remplacer au pied levé. Je privilégie des conditions de travail avec une masse salariale un peu plus élevée. Je préfère avoir du personnel souriant et motivé. Cela bénéficie à tout le monde !

Aujourd'hui, la provenance des marchandises, le «local», est un critère important ?

Nous sommes sensibles à cela. Outre les produits Migros, nous sélectionnons 20% des produits proposés à nos clients. Ils proviennent de producteurs de la région. Par exemple, les fruits viennent de la ferme Challandes à la Mauguettaz ou de Cheseaux-Noréaz ; les oeufs de la ferme Delacuisine à Daillens ainsi que de Niédens. Je m'approvisionne en viande à Cheyres, Châble et Payerne. J'ai proposé, cette année, des poulets bios élevés par Sarah Challandes.

On vous sent également sensible à éviter le gaspillage...

Les déchets sont un problème que nous rencontrons tous. Et pour un magasin, c'est un challenge. J'encourage les clients à venir avec leur propre emballage. De notre côté, nous transformons les légumes retirés des étales pour faire des sauces, du bouillon ou encore nos plats cuisinés maison. Cela me permet d'avoir un taux de déchets très faible.

Et pour la suite?

Nous allons continuer à développer et adapter notre offre. Nous proposerons prochainement un gâteau de Goumëns préparé par un ancien pâtissier qui travaille ici.

Publireportage
réalisé par Y. Rod

DU JEUDI 29 AU SAMEDI 31 AOÛT
3 JOURS DE FÊTE POUR
3 ANNIVERSAIRES!

30 ANS
D'EXISTENCE
DU MAGASIN

20 ANS
MIGROS
PARTENAIRE

10 ANS
FAMILLE
MINGARD

Chaque jour
une super
offre !



Quoi de neuf à la Paroisse catholique d'Yvonand ?

Eveil à la foi

Six rencontres, adaptées à l'âge des enfants (2 à 6 ans) pour les éveiller à la présence de Dieu à leurs côtés. Ils viennent accompagnés par un parent, un grand-parent, une marraine..., le mercredi de 15h30 à 16h30, à la Maison de paroisse protestante ou à la Chapelle catholique.

Première rencontre :
mercredi 2 octobre 2019.

Renseignements :
Sylvie Walter au 078 765 84 14 ou
Frans van Binsbergen

Catéchisme 7^e et 8^e

Les jeunes sont en quête de sens. Il est important qu'ils reçoivent un accompagnement spirituel adapté à leur âge, fait de découverte de soi et de questionnement existentiel. Et qu'ils se fassent leur propre idée sur Dieu, le Christ et la foi, à la lumière de la Bible, sans en rester au stade des préjugés. Les enfants nés entre le 1 juillet 2008 et le 30 juin 2009 (= 7^e année scol.) peuvent commencer en 7^e. Dix rencontres et deux activités de service, entre mi-septembre et mi-avril, les mercredis début ou fin d'après-midi, à la Maison de paroisse, Yvonand.

Responsable : Frans van Binsbergen,
pasteur Yvonand

Scouts de la Menthue

Possibilité de rejoindre la troupe des Scouts de la Menthue. Généralement au Refuge du Bois Moénoz à Yvonand.

Renseignements:
Jean-Thierry Baldensperger
Pasteur - 021 331 58 91

Inscriptions:
www.scoutmenthue.com

Paroisse d'Yvonand

Frans van Binsbergen, pasteur EERV
021 311 56 07
frans.van-binsbergen@eerv.ch



L'association vaudoise des parents d'élèves fête cette année ses 50 ans

L'apé-Vaud, c'est quoi ?

Une association qui s'investit au quotidien pour représenter les parents dans le système scolaire et qui agit pour mettre en œuvre une collaboration harmonieuse entre la famille et l'école.

Elle vous offre quoi ?

- Une permanence pour répondre aux questions des parents (membres) concernant l'école
- De l'information aux parents
- Des activités pour les familles dans chaque groupe local.

Nous nous réjouissons de célébrer cet anniversaire avec les familles membres et non membres en partenariat avec le festival ChapiClowns le

samedi 31 août 2019 au Signal de Bougy

10 - 12 h Table ronde sur « La place des parents dans l'école du XXI^e siècle », avec la participation de M^{me} Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

13 - 17 h Espace d'échange informel et présentation de différentes associations qui soutiennent les parents d'élèves dans leurs diversités familiales.

www.ape-vaud.ch

A l'agenda

- 29 août Samaritains / Don du sang
Salle polyvalente
- 30 et 31 août SDIS / Portes ouvertes caserne
- 7 septembre Clean Up Day / Plages
- 7 septembre Gym Hommes / Loto
Salle polyvalente
- 8 septembre Off. Tourisme / Balade atelier
cuisine et apéro sauvage
- 12 au 22 septembre Off. Tourisme / Semaine du Goût
- 18 septembre Journée de la mobilité
- 27 septembre Ecole de musique - Loto
Salle polyvalente
- 5 octobre Badminton - Tournoi
Salle Polyvalente
- 8 octobre Soirée pour le climat
Forum du Collège
- 19 octobre Ecole de musique / Concert
Salle polyvalente
- 26 et 27 octobre Fête de Paroisse Protestante
Salle polyvalente

Votre publicité ici ?

Les fichiers doivent être transmis à la date mentionnée p. 3 au plus tard, sous forme électronique à l'adresse publication@yvonand.ch

Données:

Textes: word

Images: JPEG

Annonce prête au bon format: JPEG ou PDF

Format et prix des publicités:

1/4 page (9x 11.8 cm): Fr. 120.-

1/8 page (9 x 6.2 cm): Fr. 60.-

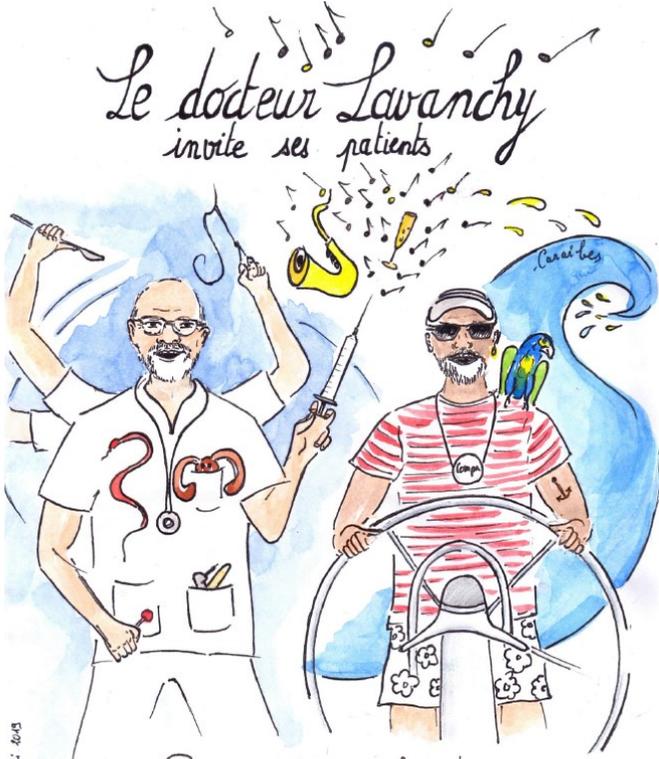
NOUVEAU dès le lundi 2 septembre 2019
 Le Chêne-en-Vrac, au centre d'Yvonand, ouvrira ses portes pour bien vous servir !



Choix de produits frais de la région en vrac :
 Fruits & Légumes de saison
 Farine - Pain - Pâtes - Viande
 Bière - Vin - Glaces
 Soins corporels - Produits d'entretien
 et bien plus encore...

Yvonand - Grand Rue 29 - 076 564 72 19

Le docteur Lavanchy
 invite ses patients



Pour son départ à la retraite à une
 Veillée apéritive en musique à la grande salle
 d'Yvonand, **Vendredi, 20 septembre** de 17 à 19h30



Institut Glorimex
 Gloria Dougoud, masseuse diplômée
 25 ans d'expérience au service du bien-être

Notre massage, différent...
 Au cours d'un soin complet se sont plus de 100 mouvements, pressions, étirements, impositions des mains, etc. qui sont réalisés en étant attentif aux endroits demandant une action particulière. Chaque patient reçoit un massage spécifique adapté à sa condition émotionnelle et physique. Des améliorations très surprenantes sont apparues dans de nombreux cas après seulement quelques séances de soin : sommeil plus paisible, douleurs atténuées, mobilité améliorée, optimisme retrouvé.

L'expérience, la différence...

Grand Rue 31, Yvonand,
 Tel. 079 612 0280
 glorimex@bluewin.ch
 www.glorimex.com





Graphisme — Illustration — Réalisation Publicitaire — Photographie — Restauration

Devis gratuit

www.sandesignfactory.net
 Sandrine Curchod san.curchod@gmail.com 079 756 63 66

carrosserie
s.aliberti

SEBASTIANO ALIBERTI

Réparation toutes marques
 Peinture au four
 Véhicule de remplacement
 Marbre de redressage
 Remplacement de pare-brise
 Service pneus

Tél et Fax +41(0) 24 425 59 77
 Mobile +41(0) 79 684 18 77
 Le Grand Nouz 13
 CH - 1404 Cuarny
 carro.aliberti@bluewin.ch
 www.carrosserie-aliberti.ch